

# Vos finances personnelles



Ce volet reprend les éléments phares qui vous aident à mieux gérer vos finances personnelles à travers une meilleure compréhension des principaux services bancaires.

## ► Monnaie marocaine

La monnaie marocaine est le dirham (MAD). Il est divisé en 100 centimes. Différentes pièces métalliques et billets de banque sont en circulation (pièces de 5, 10, 20 et 50 centimes, pièces de 1, 2, 5, 10 dirhams et des billets de 20, 25, 50, 100 et 200 dirhams).



Le dirham marocain n'est pas librement convertible. Référez-vous aux taux de change pour connaître la valeur du dirham par rapport à d'autres devises.

## ► Services bancaires

L'ouverture d'un compte bancaire, qui s'avère indispensable, est globalement une tâche facile.

Les banques proposent divers comptes et packs. Les deux principaux types de comptes sont :

### ✓ Compte en dirhams

C'est un compte qui vous permet de gérer vos transactions courantes en dirhams. Vous ne pouvez ouvrir un compte en dirhams non convertibles que si vous disposez d'un titre de séjour.



### ✓ Compte en dirhams convertibles

Ce compte vous donne la possibilité de disposer de votre argent au Maroc et à l'étranger. Il vous permet d'effectuer vos paiements aussi bien en dirham qu'en devise étrangère. Il vous permet également de constituer une épargne au Maroc et de transférer votre argent en devise à l'étranger sans avoir l'accord préalable de l'Office des Changes (chargé entre autres de la réglementation des changes).

Pour ouvrir un compte en dirhams convertibles, il vous suffit de présenter votre passeport et d'être muni d'une somme d'argent pour effectuer un dépôt initial.

Ces deux comptes peuvent vous donner droit à plusieurs moyens de paiement (carte bancaire de débit, chéquier...)



Certaines banques offrent la possibilité d'ouvrir un compte chèque provisoire en attendant l'obtention de votre carte d'immatriculation pour ouvrir un compte permanent.



*Pour ouvrir un compte bancaire, veuillez vous adresser à une des agences de la banque de votre choix. Vous pouvez également consulter le site web des institutions bancaires pour mieux connaître la procédure à suivre.*

### ✓ Carte bancaire de débit

Vous pouvez utiliser votre carte bancaire pour payer vos achats (grands magasins, pharmacies, supermarchés, gares, restaurants, hôtels...) ou vous pouvez recourir à différents GAB (guichets automatiques bancaires) pour le retrait d'argent liquide (le paiement en liquide est le mode le plus courant au Maroc). Les GAB vous permettent également d'effectuer d'autres transactions (Ex. : le paiement de factures).

### ✓ Crédits bancaires

Il vous est tout à fait possible de contracter des prêts auprès des banques présentes au Maroc. Ces dernières proposent différents types de crédits (crédit immobilier, crédit à la consommation, crédit automobile...)

La décision d'octroi ou non d'un crédit découle de l'étude de votre dossier. La banque exige des garanties afin de s'assurer de votre capacité à rembourser votre crédit.

Contactez votre banque pour en savoir plus sur les conditions et les modalités d'octroi de crédit ainsi que sur le dossier de demande de crédit à préparer.

### ✓ Opérations de transferts

Il existe plusieurs opérations de transfert qui vous concernent en tant qu'étranger résidant au Maroc :

- Transfert des économies sur revenus (traitements, salaires, bénéfiques et pensions de retraite) ;
- Transfert des charges sociales (dues aux caisses publiques ou privées étrangères) ;
- Transfert des revenus et de produit de cession ou de liquidation d'investissements étrangers au Maroc.



*Pour d'amples informations sur les conditions, les montants transférables et les modalités et la périodicité de transferts, veuillez vous référer aux « instructions générales des opérations de changes » consultables sur le site web de l'Office des Changes : [www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma)*



#### Principales banques opérant au Maroc :

Attijariwafa Bank : [www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

Banque populaire du Maroc : [www.gbp.ma](http://www.gbp.ma)

Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE Bank) : [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

Société Générale Maroc : [www.sgmaroc.ma](http://www.sgmaroc.ma)

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) : [www.bmci.ma](http://www.bmci.ma)

Crédit Agricole du Maroc : [www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)

Crédit du Maroc : [www.cdm.co.ma](http://www.cdm.co.ma)

Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank) : [www.cihbank.ma](http://www.cihbank.ma)